

La révision du PLU a pris du retard...

C'est en musique, grâce à Music@scène qui prépare pour la fin avril une comédie musicale "Le roi Alex se marie", qu'a débuté vendredi la cérémonie des vœux. Michèle Flamand, maire, était entourée de son équipe et du personnel communal. De nombreux habitants ont écouté l'édile, qui a passé en revue l'année écoulée puis a évoqué les projets pour 2018.

Ainsi, la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) « a pris du retard et son approbation n'aura probablement pas lieu cette année ». Le nouveau règlement local de publicité a été approuvé au conseil municipal de décembre.

Concernant le réaménagement du parc des Ecoutoux, selon l'avis des entreprises, la première partie des travaux sera réalisée cette année, a confirmé Mme Flamand.

Concernant l'environnement, elle a listé les actions : après l'extinction de l'éclairage public, un composteur à la cantine scolaire sera mis en place et une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) va être créée.

Des compétences transférées à l'intercommunalité

En 2018, la gestion des déchets sera désormais du ressort de la Communauté

de communes du Grésivaudan. La compétence "eau et assainissement" est elle aussi passée dans le giron intercommunal au 1^{er} janvier « ce qui va impliquer un nouveau règlement, un nouveau tarif pour arriver à une harmonisation sur tout le territoire d'ici 2021 ».

La maire a également évoqué les travaux du demi-échangeur de la Bâtie qui sera mis en service cette année et les futurs aménagements pour installer la fibre optique.

Enfin, Christian Destri président du comité des fêtes a rappelé les différentes animations de l'association, la prochaine ayant lieu en février avec l'après-midi dansant.



Michèle Flamand pendant son discours, entourée de son équipe, du personnel communal.